

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	32	Suffrages exprimés :	45
Absents :	23	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir :	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	10	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard – Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	Mme NALLET Christine
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	M. NOUVEAU Michel
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	M. JUSTINESY Gérard	Mme PIERI Julia
Mme BASSANELLI Magali	M. KITAEFF Richard	Mme PONTET Annie
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. RIVET Jean-Philippe
M. CARLIER Roland	Mme LION-PESQUIES Christine	M. SEBBAH Didier
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme BASSANELLI Magali
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme CRESP Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

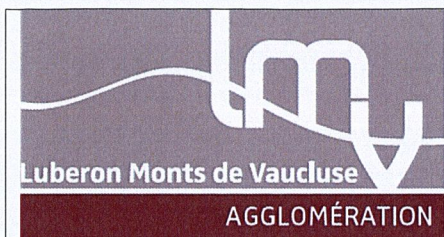
Mme JEAN Amélie
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MONFRIN Marie-Josée
M. VOURET Eric

Absents non-excusés :

M. JUNIK Pascal
M. LE FAOU Michel
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme PALACIO Céline
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



N° 2024-079	MOBILITES – Développement du covoiturage sur le territoire de LMV Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2024
-------------	---

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la loi d’Orientation des Mobilités en date du 24 décembre 2019 et plus particulièrement son article 35 ;
- Vu le décret n°2020-678 en date du 5 juin 2020 relatif à la nature des frais de covoiturage et aux conditions de versement d’une allocation par les autorités organisatrices ;
- Vu le décret n°2020-679 en date du 5 juin 2020 portant définition du seuil de distance applicable aux très courts trajets de covoiturage ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) approuvé par le conseil communautaire par délibération n° 2022-144 du 27 octobre 2022 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023-170 du 7 décembre 2023 portant approbation de la convention avec la Société COMUTO S.A. (Blablacar Daily) ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 14 mars 2024.

Par délibération du 27 octobre 2022, le conseil communautaire de LMV a approuvé le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) porté par le SCOT Cavaillon-Coustellet-L’Isle sur la Sorgue.

Le plan d’actions du PCAET a pour ambition notamment de réduire les consommations d’énergie et améliorer la qualité de l’air en favorisant les alternatives à l’autosolisme.

En complément du développement de son offre de transport en commun et d’incitation à l’utilisation des modes doux, le conseil communautaire de LMV a approuvé, par délibération du 7 décembre 2023, son adhésion à la solution de covoiturage BLABLACAR DAILY visant à réduire l’usage individuel de la voiture dans le cadre d’un groupement de commande avec les intercommunalités partenaires : CA du Grand Avignon, CA du Gard Rhodanien, CA Ventoux Comtat Venaissin (COVE), CA Sorgues du Comtat et CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Via ce groupement de commande, sont financés la licence d’utilisation de l’application, un accompagnement à la communication et des commissions aux trajets.

La solution proposée par BlaBlaCar Daily se base sur une mise en relation des conducteurs et des passagers via une application et une incitation au covoiturage, via un système de rémunération du conducteur et une gratuité pour les passagers.

Cette offre de covoiturage concerne 484 000 habitants répartis sur 111 communes.

Le coût prévisionnel du projet s’élève à 55 128,87 € HT pour notre communauté d’agglomération ainsi répartis :

➤ Convention Blablacar Daily (incitation financière aux trajets)	30 000,00 €
➤ Souscription licences Blablacar Daily + prestations informatiques	13 878,87 €
➤ Coût au trajet Blablacar Daily	11 250 € HT

Le projet est éligible au Fonds Vert 2024 – Axe 3 : Développement du covoiturage à hauteur de 50 %.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l’opération « Développement du covoiturage 2024 » comme suit :
 - Montant prévisionnel du projet 55 128,87 € HT
 - Subvention Etat -Fonds Vert 2024 (50 %) 27 564,43 €
 - Autofinancement LMV (50 %) 27 564,44 €
- **APPROUVE** la demande de subvention de l’Etat au titre du Fonds Vert 2024 à hauteur de 27 564,43 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tous les documents nécessaires à l’exécution de la présente délibération.

Cavaillon, le 3 avril 2024

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,

Patrick SINTES



